



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 13 juillet 2020

L'honorable Jean-Yves Duclos, Président
Conseil du Trésor
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

president@tbs-sct.gc.ca

Demande d'information : IR0504

Monsieur le Président,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)f) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat d'évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement à la demande de tout sénateur ou député.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants:

- Des données mensuelles sur le nombre d'heures, le nombre d'employés et les dépenses réelles (à l'aide du montant réel des salaires des employés qui se sont prévalus du congé – s'il est accessible) associées au code de versement de la paye 699, « Autres congés payés », ou à toute autre catégorie de versement utilisée pour justifier les congés pris en raison de la COVID-19. Les données doivent être ventilées par ministère et organisme et couvrir la période de trois mois allant de mars 2020 à mai 2020. Les ministères ou organismes qui utilisent des codes plus précis pour ventiler de façon plus détaillée le congé 699 selon la raison du congé (par exemple, 6990 à 6994) doivent présenter les données selon cette ventilation plus approfondie (dans la mesure où les chiffres sont suffisamment élevés pour éviter la divulgation de renseignements personnels).
- Des mises à jour mensuelles des données susmentionnées pour chaque mois additionnel où le code 699 est utilisé dans au moins l'un des ministères ou organismes à compter de juin, dès que les données sont disponibles.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **28 juillet, 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou le Secrétaire devez m'en aviser aussitôt que possible.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Govindadeva Bernier (Govindadeva.Bernier@parl.gc.ca, 613-769-4988).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 28 juillet, 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou le Secrétaire devez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Pave /

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique

Peter Wallace, Secrétaire du Conseil du Trésor

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0504